

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2019**

**REUNION DES 28 ET 29 NOVEMBRE 2019**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**MESSA A DISPUSIZIONE DI UN FUNZIUNARIU DI A  
CULLETTIVITA DI CORSICA A A CUMUNA DI LUCCIANA**

**MISE A DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE DE LA  
COLLECTIVITE DE CORSE AUPRES DE LA COMMUNE  
DE LUCCIANA**

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

Le présent rapport concerne le renouvellement de la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la Collectivité de Corse auprès de la commune de LUCCIANA, afin d'y assurer le suivi et la bonne conduite de la finalisation du projet du Musée de Mariana.

Cette mise à disposition, qui reçoit un avis favorable de principe de la hiérarchie administrative d'origine de cet agent, et de celle d'accueil, s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire applicable à de telles positions :

- durée de 8 mois à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019.
- caractère onéreux de la mise à disposition, impliquant le remboursement du traitement et charges salariales induites à l'employeur à hauteur de 7,8 heures de travail par semaine en moyenne (à priori sur deux demi-journées consécutives).

Je vous prie de bien vouloir valider le principe et les modalités de cette mise à disposition et m'autoriser à signer la convention formalisant cette procédure.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.